



FSA79

Réactif Molybdène dans aciers inox

FICHE DE DONNEES DE SECURITE Fluide 1

Date d'émission: 27.03.2007, Révision: 08.02.2007

01 Identification de la substance / préparation et de la société

Produit: Mo-Check 304 316 Fluid 1

Fournisseur : France Soudage Tel 03.20.18.36.32 France.soudage@fr.oleane.com

Nom commercial : Vendu par France soudage sous la référence FSA79

Type de produit : Réactif molybdène pour aciers inox

Producteur : Poligrat GmbH – Valentin Linhof strass 19 – 81829 Munchen – D

info@poligrat.de

N) de téléphone en cas d'urgence : INRS 01.45.42.59.59

02 Composition / informations sur les composants

Substance	EINECS/ ELINCS	CAS	INDEX	Conc. [%]	Symb. / phras. R
Acide nitrique	231-714-2	7697-37-2	007-004-00-1	5 - < 20	C- O-35-8

03 Dangers possibles

R 34: Provoque des brûlures.

04 Premiers secours

Indications générales: Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après inhalation: Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement le médecin car les brûlures non traitées dégénèrent en plaies difficiles à cicatriser.

Après contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Indications pour le médecin: Traiter les symptômes.

05 Mesures de lutte contre l' incendie

Agent d'extinction approprié: Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse. Produits extincteurs en poudre.

Agent d'extinction non approprié: Jet d'eau.

Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. Oxyde d'azote (NOx).

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection complet.

Indications complémentaires: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuel. Sol très glissant suite au déversement du produit.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).
Procédé de nettoyage:	Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

07 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Aspiration sur le site indispensable. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Prévoir un sol résistant aux acides. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
--	---

Composants possédants une valeur limite d'exposition: (FR)			
Substance	[ppm]*	[mg/m³]*	Remarques générales:
Acide nitrique	2	5	FT-n° 9

* VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition

Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche combinée E-P2.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes assurant une protection complète des yeux. Protection du visage.
Protection corporelle:	Vêtement de protection résistant aux acides.
Mesures générales de protection:	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé



09 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	fortement acide
Valeur du pH (1 %):	non déterminé
Point d'ébullition [°C]:	non déterminé
Point d'éclair [°C]:	non applicable
Température d'inflammation [°C]:	non applicable
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	ca. 1,10 20°C
Densité de versement [kg/m³]:	non applicable
Solubilité dans l'eau:	miscible
Coefficient de partage n-Octanol/l'eau:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non déterminé
Vitesse d'évaporation:	non déterminé
Point de fusion [°C]:	non déterminé
Auto-inflammation [°C]:	non applicable
Température de décomposition [°C]:	non déterminé

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	Corrosif pour les métaux. Réactions avec les alcalis et les métaux. Dégagement de gaz nitreux et d'hydrogène au contact de métaux.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë OECD 401:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë OECD 402:	non déterminé
Irritation primaire cutanée OECD 404:	non déterminé
Irritation oculaire OECD 405:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation OECD 403:	non déterminé
Sensibilisation OECD 406:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé



Cancérogénèse: non déterminé
Expériences issue de la pratique: Corrosion de la peau et des muqueuses.
Remarques générales: Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.

12 Informations écologiques

Toxicité sur poissons: non déterminé
Toxicité sur daphnies: non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement: non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration: La produit est un acide. Avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration, une neutralisation est généralement nécessaire.
Toxicité sur bactéries: non déterminé
Biodégradabilité: non déterminé
DCO: non déterminé
DBO 5: non déterminé
AOX-remarque: Pas de réaction dangereuse connue.
2006/11/CE: non applicable
Indications générales: Données écologiques ne sont pas disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

Elimination / Produit: Eliminer comme déchet dangereux.
Catalogue européen des déchets (recommandé): 060105*
Elimination / Emballage non nettoyé: Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR: 8
Désignation: UN 2031 Acide nitrique, 8, II
Classification: UN 2031 Acide nitrique
Factor (ADR 1.1.3.6): 3
LQ (ADR 3.4.6): LQ22
Numéro de danger: 80
Etiquettes de danger: 8
Pression de vapeur [kPa]: non déterminé
Classification selon IMDG: Class: 8
Désignation: UN 2031, Nitric acid, Class: 8, PG: II
Classification: Nitric acid, UN 2031, Class: 8
Etiquettes de danger: 8
LQ [l, kg]: 1
EmS: F-A, S-B
Classification selon IATA: 8 II
Désignation: Nitric acid, Class: 8 UN 2031 II
Classification: Nitric acid UN 2031



15 Informations réglementaires

Classification: Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.

Symbole de danger:



Corrosif.

Contient: Acide nitrique

R 34: Provoque des brûlures.

S 23.3: Ne pas respirer les vapeurs. S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S 36/37/39: Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage. S 45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

15.1 Caractéristique particulière de préparations spéciales

non applicable

15.2 Sources de documentation

CEE: 91/155 (2001/58); 67/548 (2004/73, 29. ATP); 1999/45 (2006/8); 91/689 (2001/118); 89/542; 1999/13; 2004/42

Informations relatives au transport: ADR (2007); IMDG-Code (33. Amdt.); IATA-DGR (2007)

15.3 Réglementations nationales (FR)

Non déterminé.

16 Autres données

(Informations sur les composants - position 02)

R 35: Provoque de graves brûlures.

R 8: Favorise l'inflammation des matières combustibles.

16.1 Indications complémentaires:

Observer les restrictions d'emploi: oui

VOC (1999/13/EG): non applicable

Tarif douanier: non déterminé

16.2 Informations sur les composants

2004/42/EG: non applicable

UBA-Enregistrement: non applicable

648/2004/EG, Contient: non applicable

16.3 Positions modifiées

